



## Qui peut contacter l'EMAS 65 ?

- Le directeur d'école ou le chef d'établissement, interpellé par un membre de l'équipe pédagogique
- L'enseignant référent
- Le RASED
- L'établissement médico-social accueillant l'élève en accord avec l'équipe enseignante
- La MDPH, demande de conseils
- L'ARS

Toute demande doit être faite via le formulaire de demande d'intervention communiqué par l'EMAS.

Toute situation doit être connue de l'inspecteur de circonscription et validée par l'IEN ASH.



contact :



06.07.05.65.37



[equipe-mobile-scolarisation@adapei65.fr](mailto:equipe-mobile-scolarisation@adapei65.fr)



Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation



L'équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation est une équipe composée de professionnels du secteur médico-social qui vient en soutien des professionnels des établissements scolaires pour favoriser l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap.

## Les missions de l'EMAS 65

- Conseiller, sensibiliser et former aux spécificités des handicaps
- Partager les savoir-faire au travers d'outils et de stratégies adaptés aux différentes spécificités
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile
- Amener les professionnels à s'interroger sur leur pratique



## Modalités d'intervention

- **Rencontre avec l'équipe scolaire :**
  - Présentation de l'élève
  - Difficultés rencontrées
  - Attentes de l'équipe pédagogique
- **Observation de l'élève en situation scolaire**
- **Proposition d'actions par l'EMAS :**
  - Sensibilisation, formation au handicap
  - Adaptation d'outils éducatifs et aménagement de l'environnement scolaire
  - Développement de stratégies éducatives spécifiques
  - Conseils sur les pratiques professionnelles
- **Définition et validation des actions en collaboration avec l'équipe scolaire**
- **Evaluation des actions menées par l'équipe enseignante**

L'Equipe Mobile n'intervient pas directement auprès des élèves.

## Territoire d'intervention :

Dans le cadre des PIAL, l'Equipe Mobile intervient dans tous les établissements scolaires du département, de la maternelle jusqu'au lycée.

Elle se déplace à la demande des professionnels intervenant auprès des élèves de 3 à 18 ans en situation de handicap ou présentant des particularités

## Membres de l'équipe :

- Deux éducatrices spécialisées
- Une psychologue
- Une psychomotricienne